

DEPARTEMENT
Meurthe et Moselle

ARRONDISSEMENT

Nancy

CANTON

Malzéville

Nombre de conseillers en exercice	10
de présents	6
de votants	9

OBJET

2023-12

*Amendes de police 2023
Trottoirs rue Mistral/Ferry*

Convocation établie le 07/03/2023
Délibération affichée le 20/03/2023
Transmise à la Préfecture le 20/03/2023

Commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de DOMMARTIN SOUS AMANCE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Dominique MATHEY, Maire.

Étaient présents : Fabrice WIEGERT, Dominique MATHEY, Guy FURDFIN, Olivier KUBLER, Paulette CLEMENT, Philippe PIERRAT

Étaient absents et excusés : David RICHARD, Gilles JONCHERAY, Arnaud MELINE, Valérie LHUILLIER

Pouvoirs :

Gilles JONCHERAY à Dominique MATHEY, David RICHARD à Paulette CLEMENT, Arnaud MELINE à Guy FURDIN

Il a été procédé, conformément à l'article 29 du code d'administration communale, à l'élection d'une secrétaire prise au sein du conseil. Paulette CLEMENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le choix des travaux à effectuer s'étant porté sur l'aménagement de trottoirs rue Mistral/Ferry, le Conseil Municipal sollicite une demande de subvention au titre des Amendes de Police 2023.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DEMANDE** la subvention au titre des Amendes de Police 2023 pour l'aménagement de trottoirs rue Mistral/Ferry

Pour extrait conforme,

A Dommartin-sous-Amance, le 16 mars 2023
Le Maire, Dominique MATHEY

